



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

18 AVRIL 2019

Cette présentation contient des informations à caractère prévisionnel. Ces informations qui expriment des objectifs établis sur la base des appréciations et estimations actuelles de la Direction générale du Groupe, restent subordonnées à de nombreux facteurs et incertitudes, qui pourraient conduire à ce que les chiffres qui seront constatés diffèrent significativement de ceux présentés à titre prévisionnel. TF1 ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les informations à caractère prévisionnel présentées dans cette présentation. Aucun élément de cette présentation ne constitue une invitation, une incitation ou une offre d'investir ou de souscrire ou acheter des actions TF1 ou d'autres valeurs mobilières.

# SOMMAIRE

- **OUVERTURE DE LA SEANCE**
- COMPOSITION DU BUREAU
- LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION – ORDRE DU JOUR
- PRÉSENTATION
- RAPPORT DU COMITE DES RÉMUNÉRATIONS
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- QUESTIONS / RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS

# SOMMAIRE

- OUVERTURE DE LA SEANCE
- **COMPOSITION DU BUREAU**
- LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION – ORDRE DU JOUR
- PRÉSENTATION
- RAPPORT DU COMITE DES RÉMUNÉRATIONS
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- QUESTIONS / RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS

## COMPOSITION DU BUREAU

- Gilles PELISSON, Président
- Arnauld Van EECKHOUT, mandataire de Bouygues - scrutateur
- Marie-José LEFEBVRE, mandataire du FCPE TF1 Actions - scrutateur
- Philippe DENERY, Directeur général adjoint Finances et Achats
- Sébastien FRAPIER, Directeur Juridique, secrétaire de l'Assemblée



## ■ **Nouvelle Administratrice Indépendante : Marie Pic-Pâris Allavena**

- ESSEC 1984
- Commence sa carrière chez BNP Paribas (corporate banking) puis groupe Crédit Agricole (investment banking).
- Crée en 1994 son entreprise – Futurekids (écoles d'informatique pour les enfants) – société revendue en 2002.
- Exerce des fonctions de direction dans des cabinets de conseil (dont Bernard Julhiet).
- Secrétaire générale du Groupe Eyrolles (groupe d'édition indépendant et familial), en 2006, puis
- Directrice Générale déléguée et Administratrice du Groupe Eyrolles (depuis 2008).

## ■ **Autres mandats**

- Administratrice de la Banque Populaire Rives de Paris, présidente du comité des risques
- Administratrice de la Banque Palatine, présidente du comité des risques

# SOMMAIRE

- OUVERTURE DE LA SEANCE
- COMPOSITION DU BUREAU
- **LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION – ORDRE DU JOUR**
- PRÉSENTATION
- RAPPORT DU COMITE DES RÉMUNÉRATIONS
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- QUESTIONS / RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS

# LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

- Les communiqués des 26 février et 27 mars 2019 précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale,
- Les insertions publiées au BALO des 20 février et 27 mars 2019,
- L'insertion publiée dans les PETITES AFFICHES du 27 mars 2019,
- Les insertions publiées dans LES ECHOS des 20 février et 27 mars 2019,
- L'avis de convocation et la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires détenant leurs actions sous la forme nominative et aux représentants du Comité Social Economique, à compter du 28 mars 2019,
- La copie des lettres de convocation adressées aux commissaires aux comptes le 28 mars 2019 et les accusés de réception,
- Le document de référence 2018,
- Le rapport de gestion du conseil d'administration (partie ordinaire),
- Le tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- Le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise,
- Le rapport sur les rémunérations versées en 2018, comprenant la rémunération du Président Directeur Général et le rapport sur les options et actions de performance,
- Le rapport du conseil d'administration sur les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération du président directeur général en 2019,
- Le rapport du conseil d'administration sur les résolutions présentées à l'assemblée générale,



# LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

- Les comptes individuels de l'exercice 2018 comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes,
- Le projet d'affectation du résultat
- Les comptes consolidés de l'exercice 2018 comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes,
- Les rapports des commissaires aux comptes et du vérificateur indépendant,
- La liste des Administrateurs et de leurs fonctions dans d'autres sociétés, ainsi que la fiche de renseignements pour les Administrateurs, dont le renouvellement de mandat ou la nomination figure à l'ordre du jour,
- Le bilan social,
- Le montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes, des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées,
- La liste des actions nominatives des dons, de parrainage et de mécénat,
- Le nombre d'actions et de droits de vote au jour de l'avis de réunion,
- La liste des actionnaires,
- La feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance, ainsi que les attestations des intermédiaires habilités,
- Le texte des résolutions,
- Les statuts.

# ORDRE DU JOUR – Partie Ordinaire

- Approbation des comptes individuels annuels et des opérations de l'exercice 2018,
- Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice 2018,
- Approbation des conventions et engagements réglementés visés à l'article L. 225-38 du code de commerce.
- Affectation du résultat de l'exercice 2018 et fixation du dividende,
- Approbation d'un engagement de retraite à prestations définies au bénéfice de Gilles PéliSSon, Président Directeur Général,
- Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à Gilles PéliSSon en raison de son mandat de Président directeur général.
- Approbation de la politique de rémunération applicable à Gilles PéliSSon, Président directeur général
- Renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'Administratrice de Pascaline Aupepin de Lamothe Dreuzy,
- Renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'Administrateur de Gilles PéliSSon,
- Renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'Administrateur d'Olivier Roussat,
- Nomination, pour une durée de trois ans, en qualité d'administratrice de Marie Pic-Päris Allavena,
- Renouvellement, pour une durée de six exercices, du mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet Mazars,
- Mandat à échéance du commissaire aux comptes suppléant de Thierry Colin,
- Autorisation donnée au Conseil d'Administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'opérer sur les actions de la Société, dans la limite de 10% du capital social.

## ORDRE DU JOUR – Partie Extraordinaire

- Autorisation donnée au Conseil d'Administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues,
- Délégation de compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société,
- Délégation de compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres,
- Délégation de compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société,
- Délégation de compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par placement privé, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société,
- Autorisation donnée au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'Assemblée Générale, le prix d'émission sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public ou par placement privé, de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée,

## ORDRE DU JOUR – Partie Extraordinaire

- Autorisation donnée au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires,
- Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, hors offre publique d'échange,
- Délégation de compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'effet de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société,
- Limitation globale des autorisations financières,
- Délégation de compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise,
- Autorisation donnée au Conseil d'Administration, pour une durée de trente-huit mois, à l'effet de consentir à des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées, des options de souscription ou d'achat d'actions,
- Autorisation donnée au Conseil d'Administration, pour une durée de trente-huit mois, à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées
- Pouvoirs pour dépôts et formalités.

# SOMMAIRE

- OUVERTURE DE LA SEANCE
- COMPOSITION DU BUREAU
- LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION – ORDRE DU JOUR
- **PRÉSENTATION**
- RAPPORT DU COMITE DES RÉMUNÉRATIONS
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- QUESTIONS / RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS

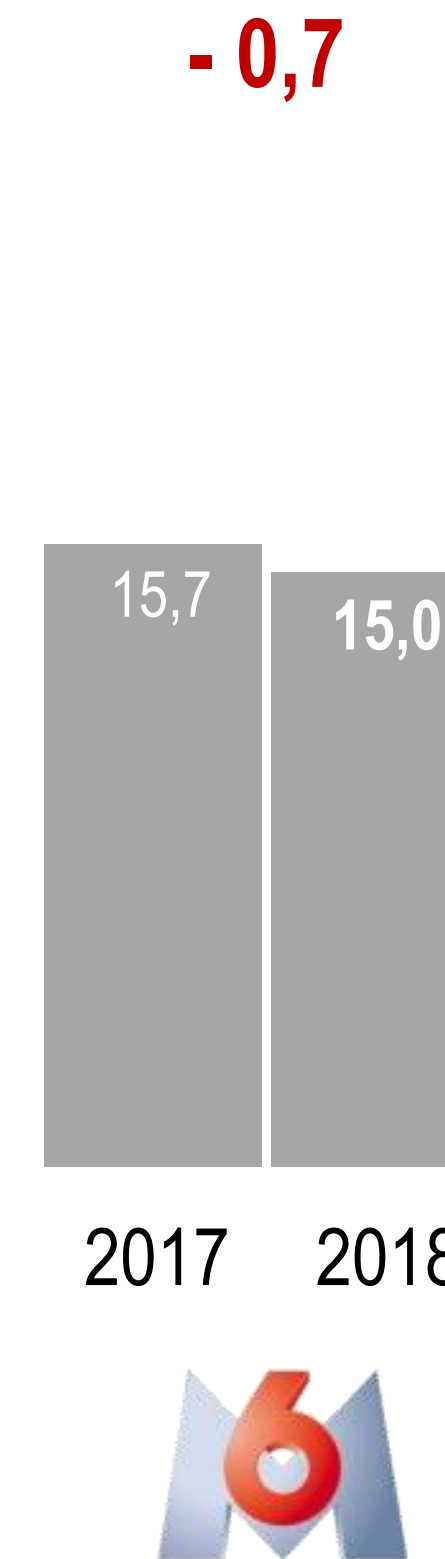
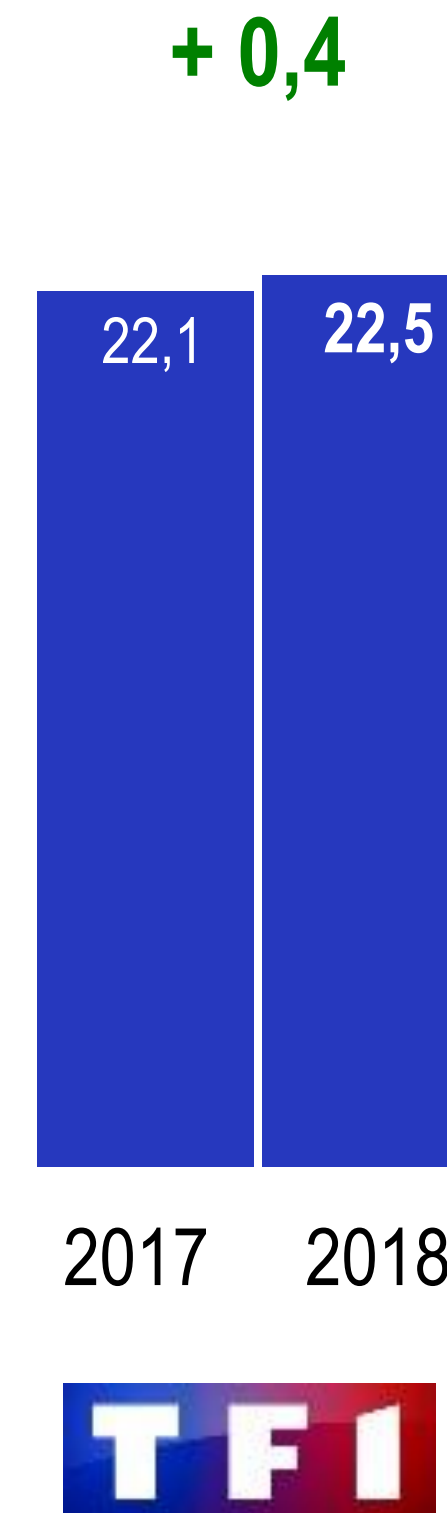
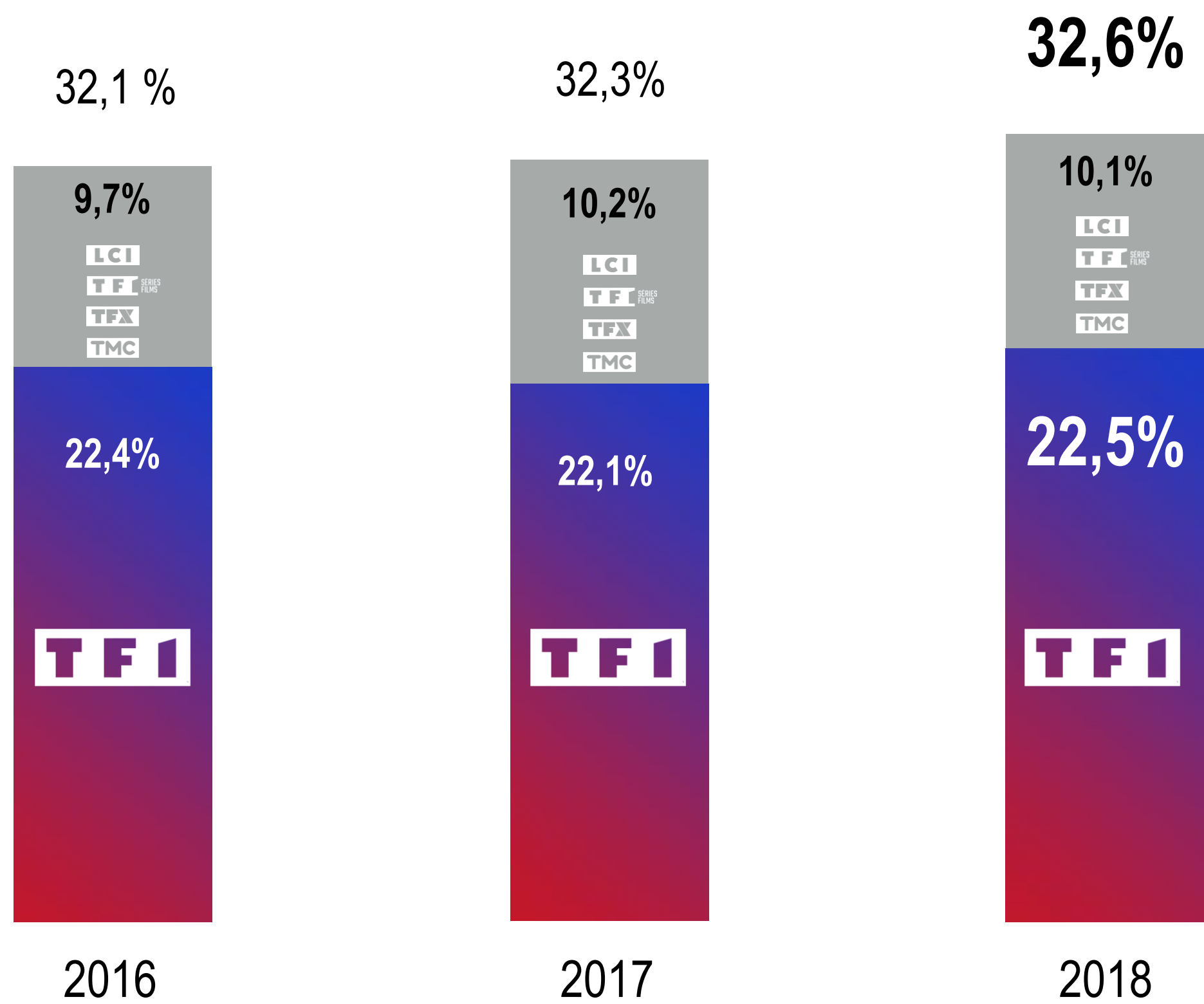
1

**ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION DU  
GROUPE TF1 SOUTENUE PAR 2 NOUVELLES  
ACTIVITÉS**

1.1

UNE POSITION DE LEADER UNIQUE EN EUROPE

**UNE AUDIENCE GROUPE ÉLEVÉE SUR LA CIBLE COMMERCIALE (≈33% DES FRDA<50)  
LA CHAÎNE TF1 AU PLUS HAUT DEPUIS 3 ANS (> 22% DE PART D'AUDIENCE)**

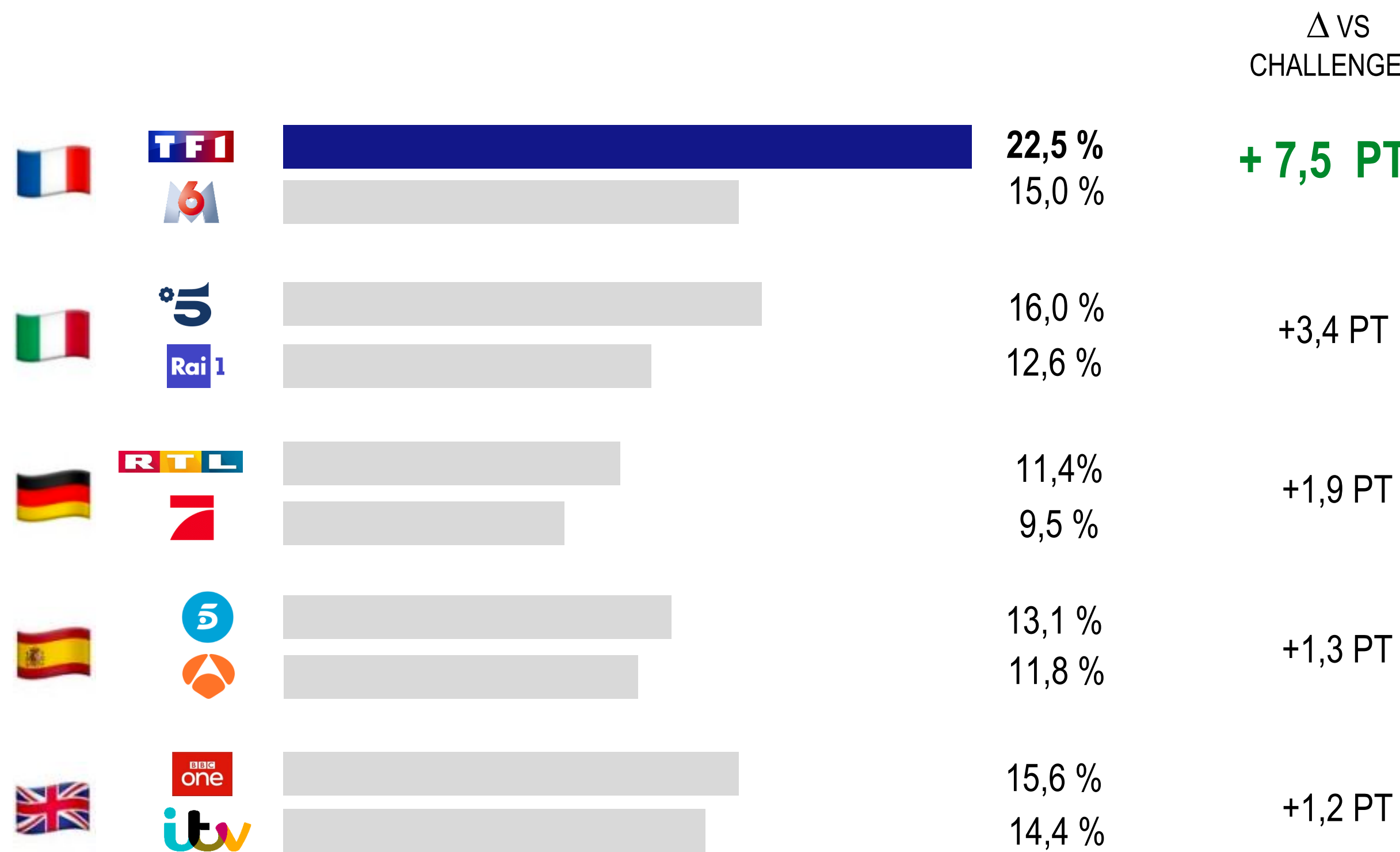


**+7,5pts**  
TF1 vs M6  
vs **+6,4pts** en 2017



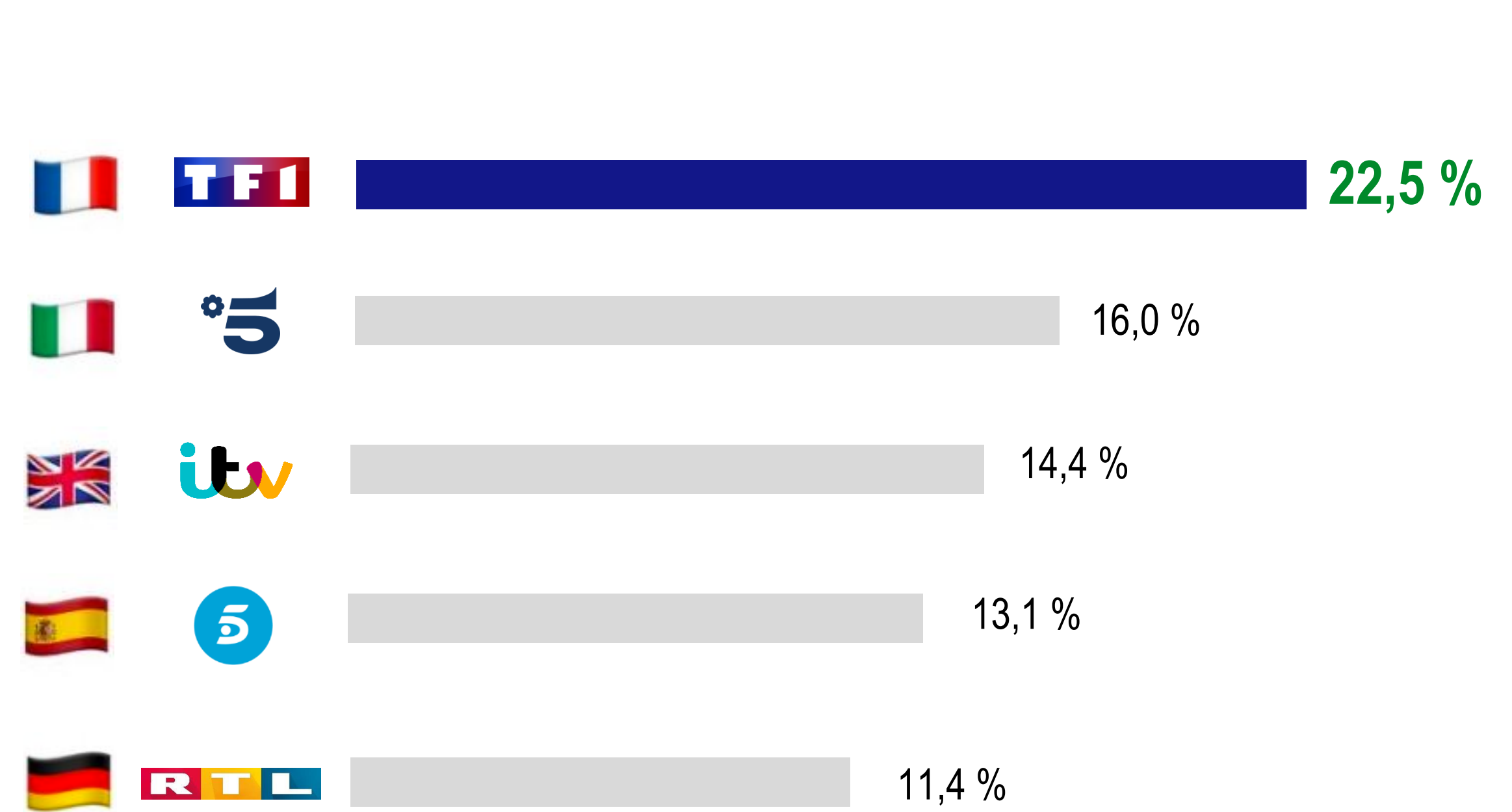
## UN ÉCART AVEC LE N°2 INÉGALÉ EN EUROPE

(part d'audience sur la cible commerciale)



## LA PART D'AUDIENCE LA PLUS ÉLEVÉE POUR UNE CHAÎNE TV PRIVÉE EN EUROPE

(part d'audience sur la cible commerciale)



# UNE VARIÉTÉ UNIQUE DE CONTENUS PREMIUM: 91 DES 100 MEILLEURES AUDIENCES

Des succès dans tous les genres : Fiction française, Info, Divertissement, Sport, Cinéma, Séries US

Capacité à attirer de nouveaux talents (ex : A. Chabat *Burger Quiz*, C. Combal *QVGDM*)

Innovation continue dans les programmes : 27 nouvelles marques lancées en 2018 avec un taux de succès élevé

## FICTION FRANÇAISE

N°1 – 42/50

MEILLEURES AUDIENCES EN 2018

## INFO

N°1 – 48/50

MEILLEURES AUDIENCES EN 2018

## DIVERTISSEMENT

N°1 – 43/50

MEILLEURES AUDIENCES EN 2018

## SPORT

N°1 – 42/50

MEILLEURES AUDIENCES EN 2018

## CINÉMA

N°1 – 43/50

MEILLEURES AUDIENCES EN 2018


## SÉRIES US

N°1 – 49/50


MEILLEURES AUDIENCES EN 2018



# UN LEADER INCONTESTÉ SUR LA TNT : 10,1% DES FRDA<50 ANS EN 2018



**CHAÎNE TNT N°1**  
4,1% DE PART D'AUDIENCE SUR LES FRDA<50 ANS  
(STABLE VS 2017)  
24 DES 50 MEILLEURES AUDIENCES TNT  
RELANCE RÉUSSIE DE *BURGER QUIZ* EN *PRIME-TIME*



JUSQU'À 2,3m DE TÉLÉSPECTATEURS  
(INCLUANT 20% EN TV DE RATTRAPAGE)



**3ÈME CHAÎNE TNT SUR LES FRDA<50 ANS**  
**2ÈME CHAÎNE TNT SUR LES JEUNES**  
BONNES AUDIENCES POUR LES ÉMISSIONS DE  
TÉLÉ-RÉALITÉ COMME *BEAUTY MATCH*




13% SUR LES 15-34 ANS




**2ÈME MEILLEURE PROGRESSION D'AUDIENCE POUR  
UNE CHAÎNE DE LA TNT**  
2.5% DE PART D'AUDIENCE POUR LES FRDA<50 ANS  
(+0,3 PT VS 2017)  
18 DES 20 MEILLEURES AUDIENCES TNT HD



*HANDMAID'S TALE*  
1.2m TÉLÉSPECTATEURS



**2ÈME CHAÎNE INFO**  
PART D'AUDIENCE DE 1,5%  
EN DÉC.18 SUR LES 4+



*GILETS JAUNES :*  
*LA GRANDE EXPLICATION*  
JUSQU'À 1,1m DE TÉLÉSPECTATEURS

# UNE STRATEGIE "DIRECT TO CONSUMER" POUR UNE EXPÉRIENCE TV PERSONNALISÉE



MYTF1 1,4 MD DE  
VIDÉOS VUES  
**+9% VS 2017**

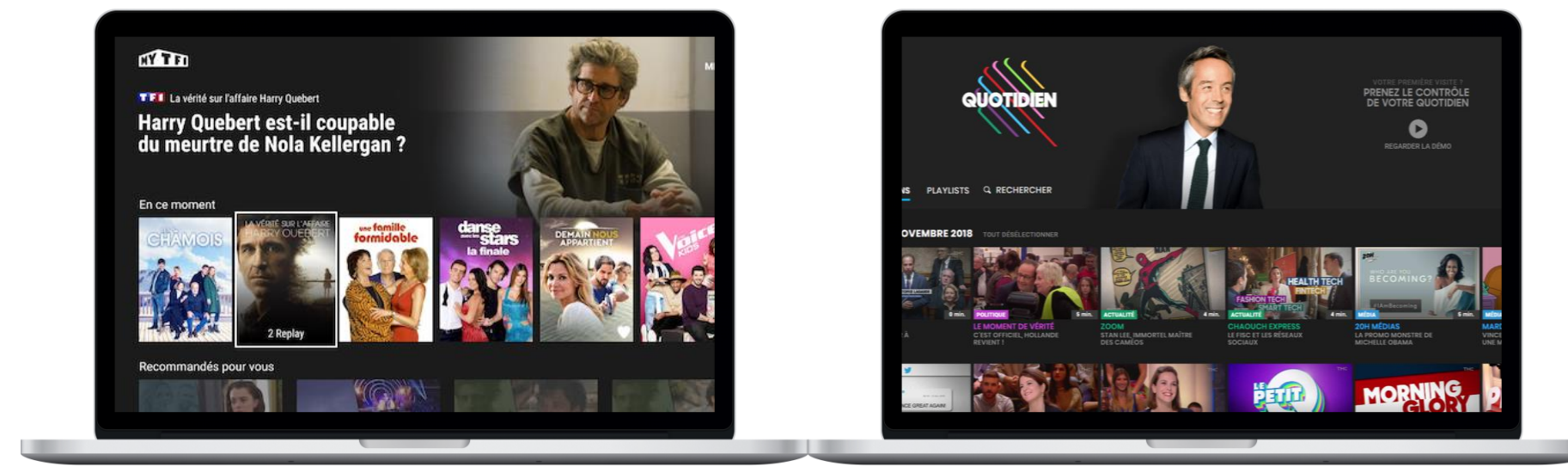
DES AUDIENCES MYTF1 RECORD EN 2018

UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE DE MYTF1 LANCÉE EN 2019

VERS UNE GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS  
(USAGES ET MODÈLES ÉCONOMIQUES)



LEADER EN IPTV  
LEADER EN OTT 3 ÉCRANS  
23 M DE LOGGÉS



SUR LES BOX DES FAI  
EN OTT

PERSONNALISATION DE L'EXPÉRIENCE



OTT

- REPLAY
- SNACKING

MODÈLE PUB



PREMIUM

EXPÉRIENCE TV AVANCÉE

- BINGE
- START-OVER
- EXCLUSIVITÉS

REVENUS OPÉRATEURS  
ET PUB TV

A VENIR **salto**\*

# 1.2

## UN NOUVEAU BUSINESS MODEL POUR LE SEGMENT ANTENNES

# UN NOUVEAU BUSINESS MODEL

1/ DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ PUB TV LINÉAIRE

2/ NOUVELLES SOURCES DE REVENUS INCREMENTALES :

➤ CA PUB NON-LINÉAIRE

+20% / an en moyenne sur 2016-2018

➤ NOUVEAUX REVENUS VENANT DES OPÉRATEURS

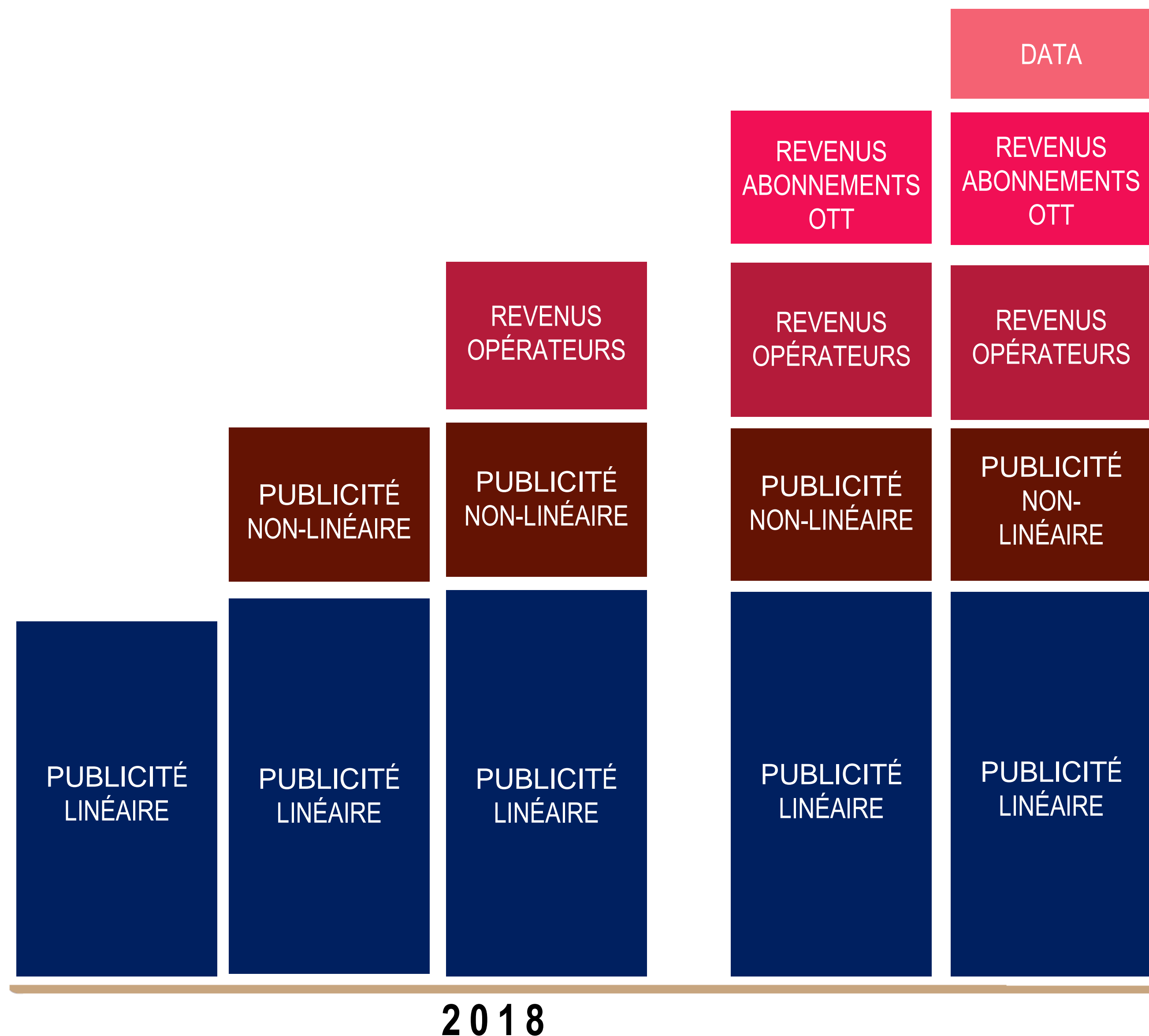
CES REVENUS VONT APPORTER :

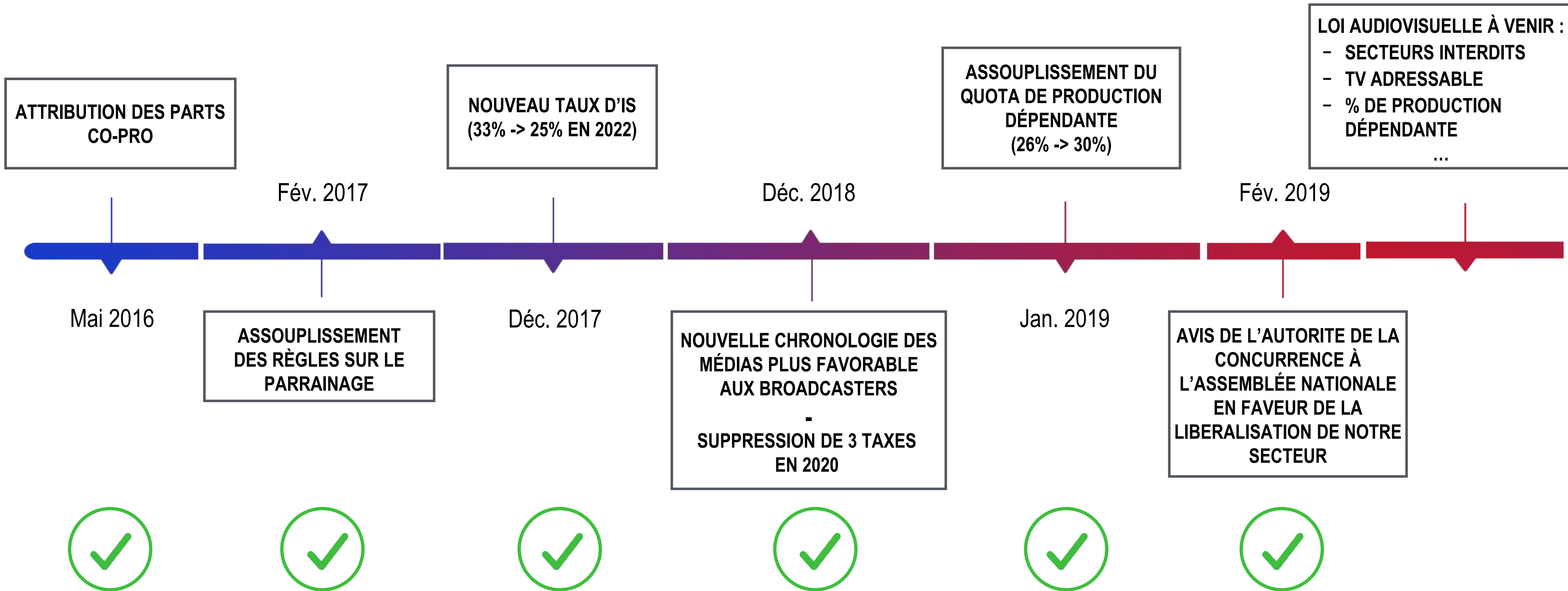
- Plus de croissance
- Plus de rentabilité
- Moins de dépendance au marché pub TV
- Une meilleure expérience TV !

3/ AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES CES REVENUS DEVRAIENT ÊTRE COMPLÉTÉS PAR :

- DES REVENUS LIÉS AUX ABONNEMENTS OTT
- LA MONÉTISATION DE LA DATA

## NOUS CONTINUONS À TRANSFORMER NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE





## LA SEINE MUSICALE



## MUSIQUE / SPECTACLES



## TF1 GAMES



## TF1 LICENCES



## E-COMMERCE





# UN PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS PLUS ÉQUILIBRÉ AVEC LA PRODUCTION DE CONTENUS ET LE DIGITAL

**newen**  
PRODUCTION DE CONTENUS

**TV**  
ANTENNES

**unify**  
DIGITAL

FICTION

CHAÎNES EN CLAIR

ÉDITEURS



CHAÎNES THÉMATIQUES



SOLUTIONS ET SERVICES POUR LES MARQUES

DOCUMENTAIRE

ANIMATION

AUTRES ACTIVITÉS ANTENNES



DIVERTISSEMENT

TALK-SHOW

AUTRES ENTITÉS

E-COMMERCE COMMUNAUTAIRE



## 1.3

# PRODUCTION DE CONTENUS (NEWEN) ET DIGITAL (UNIFY) : 2 NOUVEAUX RELAIS DE CROISSANCE

**PLUS QUE JAMAIS LE CONTENU EST ROI**

**UN MODÈLE À COÛTS VARIABLES**

**DES CYCLES ÉCONOMIQUES PLUS LONGS (≈18 MOIS) :  
PLUS DE VISIBILITÉ DANS LE CARNET DE COMMANDES**

**ACCROISSEMENT ET DIVERSIFICATION DE LA BASE CLIENT**

**EXPANSION GÉOGRAPHIQUE :  
HOLLANDE, DANEMARK ET BELGIQUE**



Unify regroupe nos activités digitales autour de 3 métiers en s'appuyant sur des marques fortes

## ÉDITEURS



## SOLUTIONS ET SERVICES POUR LES MARQUES



## E-COMMERCE COMMUNAUTAIRE





## UN NOUVEAU RELAIS DE CROISSANCE

**AVEC UNE PRÉSENCE DANS PLUS DE 10 PAYS ET PLUS DE 100M DE VUES/MOIS,  
UNIFY A ATTEINT UNE TAILLE CRITIQUE SIGNIFICATIVE**

**DIVERSIFICATION DES SOURCES DE REVENUS :**

➤ **DATA & TECHNOLOGIE**

**Un temps d'avance sur le programmatique**

LIVINGLY  
media



➤ **UN MODÈLE PAR ABONNEMENT AVEC LE SOCIAL E-COMMERCE**

**Faible taux de churn**

**Réplicabilité à l'échelle mondiale**



**DES SYNERGIES DE REVENUS PUBLICITAIRES ENTRE UNIFY ET NOS ACTIVITÉS TV**



# 1.4 RSE

## Initiatives

FÉDÉRER LES ACTIONS DES ANTENNES, DE L'ENTREPRISE ET DE LA FONDATION TF1

ÉLARGIR NOS PLANS D' ACTIONS PAR DES PARTENARIATS STRUCTURANTS

COMMUNIQUER ET ENGAGER LES COLLABORATEURS

### Solidarité



38,4 M€

Valorisation des dons

### Diversité

- Label Diversité renouvelé
- **TF1 Fondation** : promotion pour intégration des jeunes des quartiers défavorisés
- De nombreuses initiatives pour la mission **Handicap/Diversité**
- Plan d'action pour une meilleure **place des femmes dans l'information**

### Société durable

- **Ushuaïa TV**
- Engagement vers le label ISO 50 001
- Innovation positive



### Sport Dans la Ville

Pour l'insertion des filles et des garçons par le sport



### Le Projet Moteur !

Pour donner l'opportunité aux jeunes de s'exprimer à travers des vidéos



### Respect Zone

Pour le respect dans les espaces digitaux



### THE GLOBAL GOALS

Objectifs mondiaux pour le développement durable



**2**  
**ETATS FINANCIERS**



# CA CONSOLIDÉ 2018

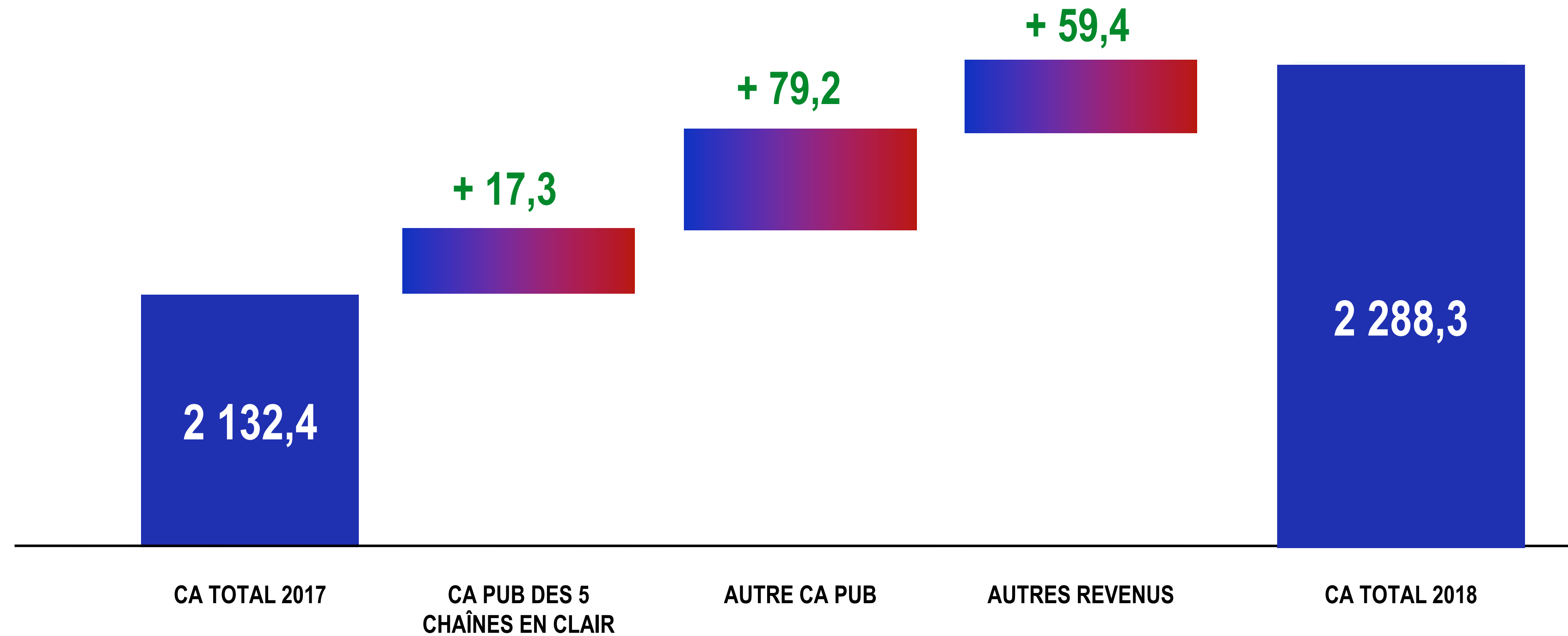
M€	2018	2017	VAR.M€	VAR.%
<b>ANTENNES</b>	<b>1 763,7</b>	<b>1 717,6</b>	<b>46,1</b>	<b>2,7%</b>
PUBLICITÉ DES 5 CHAÎNES EN CLAIR	1 501,9	1 484,6	17,3	1,2%
<b>STUDIOS ET DIVERTISSEMENTS</b>	<b>408,6</b>	<b>414,8</b>	<b>(6,2)</b>	<b>-1,5%</b>
<b>DIGITAL*</b>	<b>116,0</b>	<b>-</b>	<b>116,0</b>	<b>N/A</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>2 288,3</b>	<b>2 132,4</b>	<b>155,9</b>	<b>7,3%</b>

\* DONT AUFEMININ DEPUIS MAI 2018

HORS EFFET PÉRIMÈTRE, LA CROISSANCE DU CA CONSOLIDÉ 2018 EST DE +1,9%.

# ÉVOLUTION DU CA CONSOLIDÉ EN 2018

M€



CA hors CA Pub des 5 chaînes en clair = 786,4M€  
(34% du CA Total 2018 vs 30% in 2017)



# COÛT DES PROGRAMMES POUR LES 5 CHAÎNES EN CLAIR

M€	2018	2017	VAR.M€	VAR.%
VARIÉTÉS / JEUX / MAGAZINES	238,5	273,9	(35,4)	-12,9%
FICTIONS / TÉLÉFILMS / SÉRIES / THÉÂTRE	348,2	325,2	23,0	7,1%
SPORTS (HORS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS)	47,1	59,2	(12,1)	-20,4%
INFORMATION	136,7	142,5	(5,8)	-4,1%
FILMS	159,0	169,0	(9,9)	-5,9%
JEUNESSE	13,0	14,2	(1,2)	-8,6%
<b>TOTAL HORS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS</b>	<b>942,5</b>	<b>983,9</b>	<b>(41,4)</b>	<b>-4,2%</b>
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS	71,7	-	71,7	-
<b>TOTAL Y COMPRIS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS</b>	<b>1 014,2</b>	<b>983,9</b>	<b>30,3</b>	<b>3,1%</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

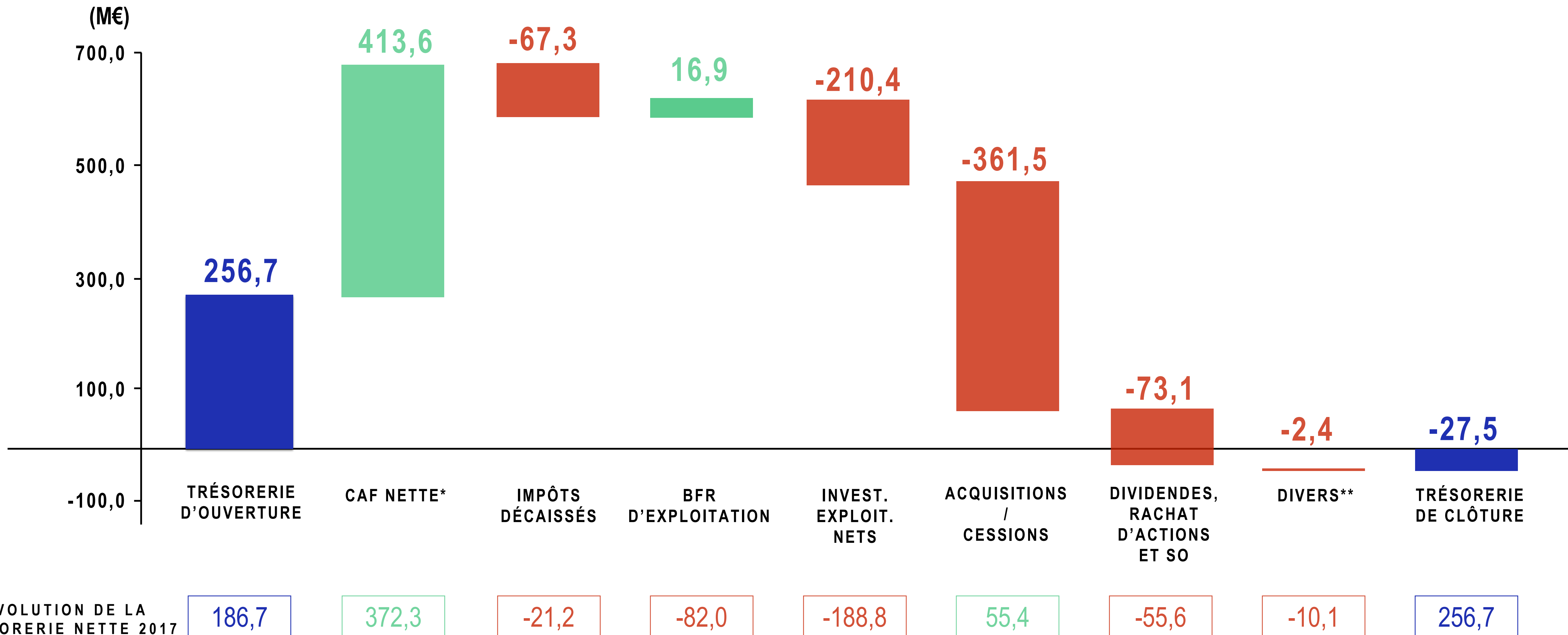
M€	2018	2017	VAR.M€	VAR.%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ</b>	<b>2 288,3</b>	<b>2 132,4</b>	<b>155,9</b>	<b>7,3%</b>
TOTAL COÛT DES PROGRAMMES	(1 014,2)	(983,9)	(30,3)	3,1%
AUTRES CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(1 078,4)	(962,8)	(115,6)	12,0%
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>195,7</b>	<b>185,7</b>	<b>10,0</b>	<b>5,4%</b>
<i>TAUX DE MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE</i>	8,6%	8,7%	-	-0,1PT
TOTAL AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPÉRATIONNELS	(22,0)	(23,3)	1,3	-5,6%
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>173,7</b>	<b>162,4</b>	<b>11,3</b>	<b>7,0%</b>
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(2,0)	(1,5)	(0,5)	33,3%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS NETS	4,9	6,3	(1,4)	-22,2%
IMPÔTS	(48,3)	(44,8)	(3,5)	7,8%
QP RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	0,2	14,2	(14,0)	N/A
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>128,5</b>	<b>136,6</b>	<b>(8,1)</b>	<b>-5,9%</b>
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION	-	-	-	-
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>128,5</b>	<b>136,6</b>	<b>(8,1)</b>	<b>-5,9%</b>
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	127,9	136,3	(8,4)	-6,2%
INTÉRÊTS MINORITAIRES	0,6	0,3	0,3	N/A

# BILAN

ACTIF CONSOLIDÉ (M€)	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VAR.M€
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	1 357,2	1 068,9	288,3
TOTAL ACTIFS COURANTS	1 799,9	2 327,9	(528,0)
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 157,1</b>	<b>3 396,8</b>	<b>(239,7)</b>
TRÉSORERIE NETTE (+) / DETTE NETTE (-)	(27,5)	256,7	(284,2)

PASSIF CONSOLIDÉ (M€)	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VAR.M€
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 578,6	1 587,4	(8,8)
<i>DONT CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</i>	<i>1 576,0</i>	<i>1 587,5</i>	<i>(11,5)</i>
TOTAL PASSIFS NON-COURANTS	213,4	311,0	(97,6)
TOTAL PASSIFS COURANTS	1 365,1	1 498,4	(133,3)
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 157,1</b>	<b>3 396,8</b>	<b>(239,7)</b>

# ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE NETTE 2018



(\*) CAF - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET - CHARGE D'IS

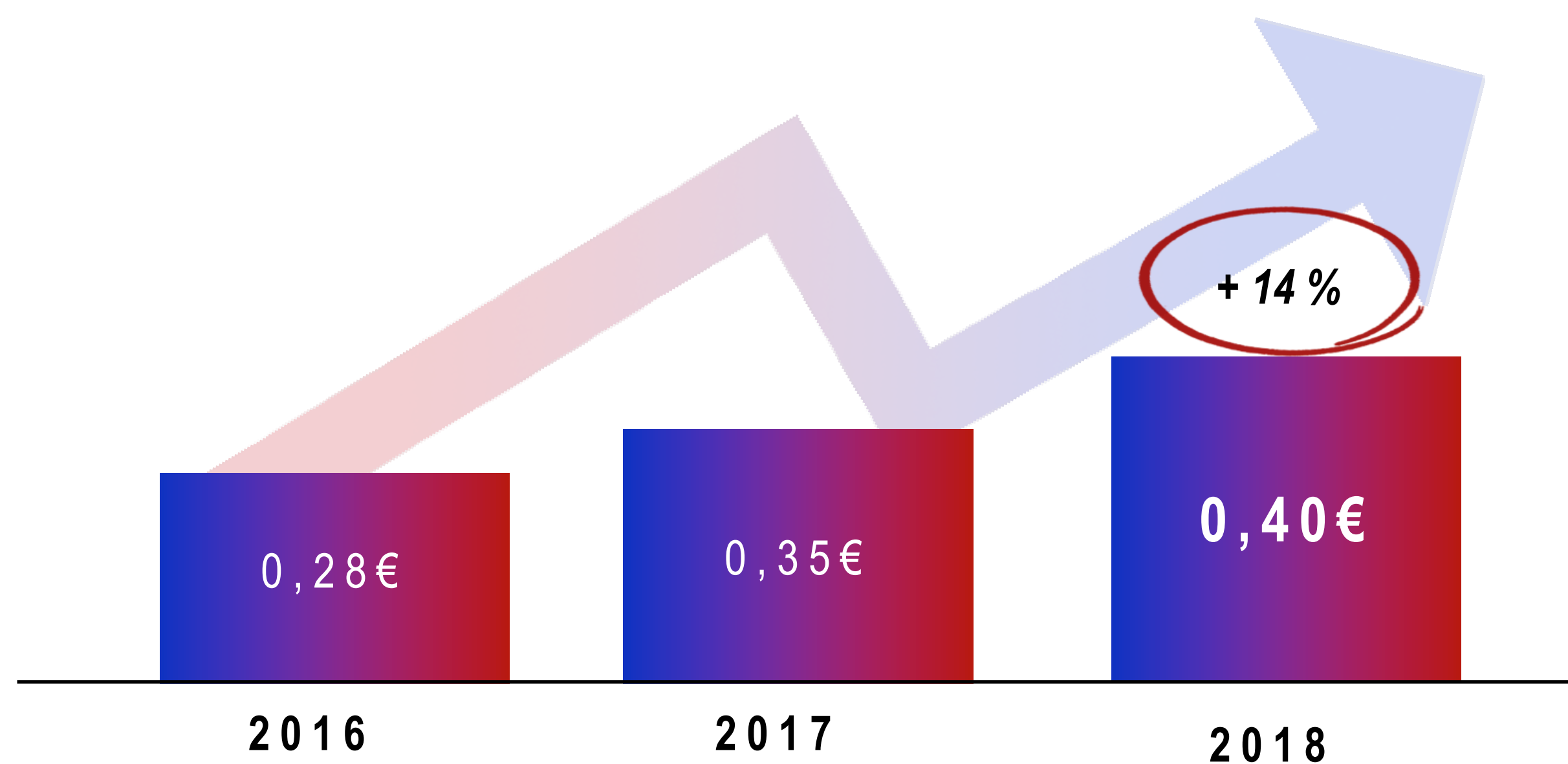
(\*\*) ACQUISITIONS/CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES, COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER, VARIATIONS DE PUTS MINORITAIRES

# UN MEILLEUR RETOUR AUX ACTIONNAIRES: 84 M€

**0,40€ PAR ACTION; +14% VS 2017**

Soit 65% du résultat net 2018

€/ACTION

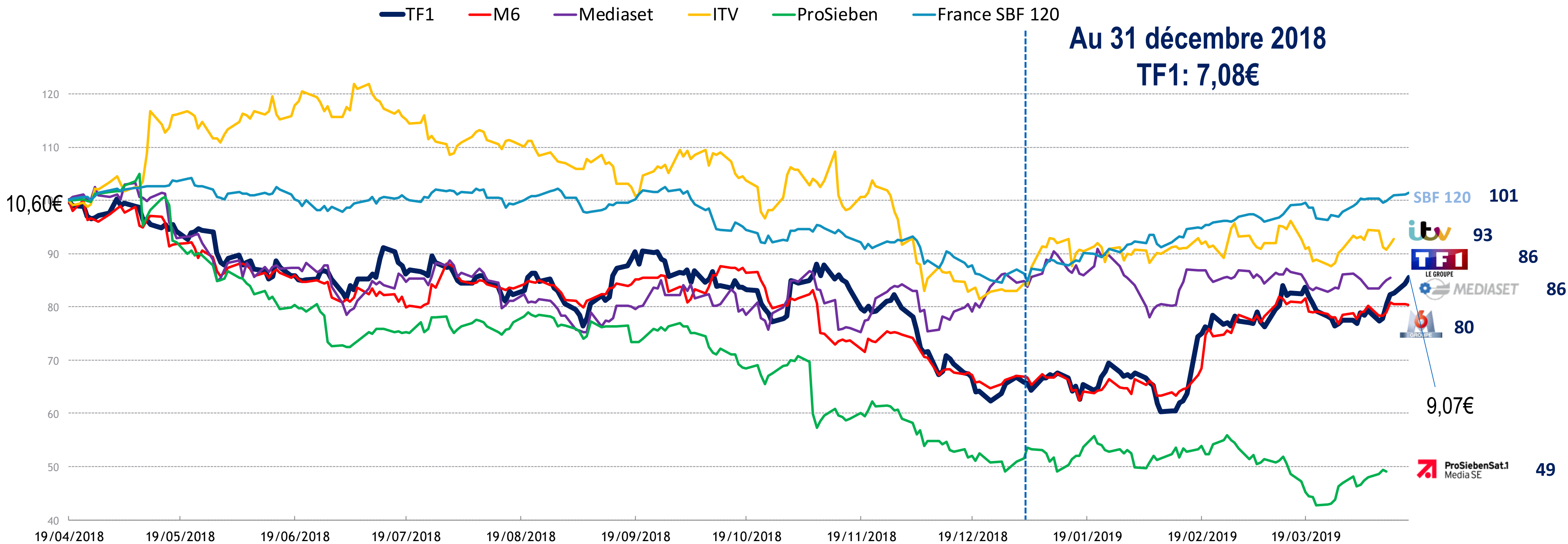


SUR LA BASE DU NOMBRE D'ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL DE TF1 AU 31/12/18 (209 928 940 ACTIONS)

# ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE DE TF1 SUR UN AN GLISSANT



Du 19/04/2018 au 16/04/2019





Cours de clôture TF1  
au 16 avril 2019 :  
9,07 €



3

# PERSPECTIVES

## OBJECTIFS ATTEINTS

2018	2019
<p><b>CROISSANCE DE LA MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE DU GROUPE HORS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS MAJEURS</b></p> <p>11,7 % en 2018 vs 8,7 % en 2017</p> 	<p><b>LE CHIFFRE D'AFFAIRES HORS PUBLICITÉ DES 5 CHAÎNES EN CLAIR REPRÉSENTERA PLUS D'1/3 DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ</b></p> <p>34% en 2018</p> 

## OBJECTIFS RECONDUITS

2019	2021
<p><b>AU NIVEAU GROUPE MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE À 2 CHIFFRES</b></p>	<p><b>UNIFY</b></p> <p>CHIFFRE D'AFFAIRES ≥ 250 M€</p> <p>MARGE D'EBITDA ≥ 15%</p> <p>-</p> <p><b>AU NIVEAU GROUPE</b></p> <p>ROCE 2021 &gt; ROCE 2018 (8,8%)</p>

## NOUVEL OBJECTIF

2019 - 2020
<p><b>COÛT DES PROGRAMMES ANNUEL MOYEN (Y COMPRIS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS MAJEURS) À 990 M€ POUR LES 5 CHAÎNES EN CLAIR</b></p> <p>1 014 M€ en 2018</p>

## EN CONCLUSION

- **Le groupe TF1 est bien positionné pour continuer à créer de la valeur grâce à :**
  - ✓ **Une nouvelle dynamique pour le chiffre d'affaires antennes renforcé par des sources de revenus supplémentaires : *replay*, revenus opérateurs, et demain abonnements (type Salto\*), data**
  - ✓ **De belles perspectives pour les activités production de contenus avec Newen : développement du portefeuille clients (incluant les plateformes) et du volume d'activités en France et en Europe à travers les acquisitions aux Pays-Bas, Belgique et Danemark**
  - ✓ **Unify, un pôle digital pour répondre aux nouveaux défis auxquels font face les annonceurs grâce à un potentiel de synergies important avec l'activité télé, et ce dans un environnement de contenus maîtrisés (*brand safety*)**

# SOMMAIRE

- OUVERTURE DE LA SEANCE
- COMPOSITION DU BUREAU
- LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION – ORDRE DU JOUR
- PRÉSENTATION
- **RAPPORT DU COMITE DES RÉMUNÉRATIONS**
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- QUESTIONS / RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS

# PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

- ✓ Pas d'indemnité de prise, cessation ou changement de fonction
- ✓ Pas d'indemnité de non-concurrence
- ✓ Pas de rémunération variable différée
- ✓ Pas de rémunération variable pluriannuelle
- ✓ Une rémunération fixe + une rémunération variable plafonnée (150 %)
- ✓ Un complément de retraite consenti aux dirigeants

## CONTRAT DE TRAVAIL AVEC BOUYGUES CONFÉRANT LE BÉNÉFICE DES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES CADRES DU BÂTIMENT DE LA RÉGION PARISIENNE

- ✓ La rémunération, telle que décidée par le Conseil d'Administration de TF1, est versée par Bouygues et refacturée à TF1

### RÉMUNÉRATION VARIABLE

- ✓ Des critères quantitatifs faisant référence à des indicateurs économiques significatifs, visant à être stables et pertinents dans le temps
- ✓ Des critères qualitatifs donnant une importance à des domaines autres que les seuls résultats financiers

### COMPLÉMENT DE RETRAITE

- ✓ Acquisition de ses droits à retraite supplémentaire annuels subordonnée à des performances liées à l'atteinte d'un objectif de résultat net consolidé moyen sur 3 années
- ✓ En fonction de l'atteinte des objectifs de résultat net consolidé, les droits à retraite additionnelle seront compris entre 0 % et un maximum de 0,92 % du salaire de référence
- ✓ Plafonné à 8 fois le plafond de la Sécurité Sociale (317 856 € en 2018)

# DÉTAIL DES COMPOSANTES DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE 2018

<p><b>P1</b></p>	<p><b>Évolution, par rapport à l'exercice précédent, du bénéfice net consolidé du groupe Bouygues (part du Groupe)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 % de la rémunération fixe si l'objectif est atteint</li> <li>• P1 permet de prendre en compte l'ensemble des performances financières du groupe Bouygues</li> </ul>
<p><b>P2</b></p>	<p><b>Évolution, par rapport au plan, de la marge opérationnelle courante de TF1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 % de la rémunération fixe si l'objectif est atteint</li> <li>• P2 permet d'intéresser le dirigeant à l'amélioration des performances financières du groupe TF1</li> </ul>
<p><b>P3</b></p>	<p><b>Évolution, par rapport au plan, du bénéfice net consolidé du groupe TF1 (part du Groupe)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 % de la rémunération fixe si l'objectif est atteint</li> <li>• P3 permet de récompenser le dirigeant pour le respect des engagements budgétaires</li> </ul>
<p><b>P4</b></p>	<p><b>Évolution, par rapport à l'exercice précédent, du bénéfice net consolidé du groupe TF1 (part du Groupe), hors éléments exceptionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 35 % de la rémunération fixe si l'objectif est atteint</li> <li>• P4 permet de prendre en compte les performances de croissance par rapport à l'exercice précédent, hors éléments exceptionnels</li> </ul>
<p><b>P5</b></p>	<p><b>Critères qualitatifs au nombre de 4</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 % de la rémunération fixe si l'objectif est atteint</li> <li>• P5 est composé de sous-critères qualitatifs non détaillés pour des raisons de confidentialité + critère qualitatif relatif à la performance en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise</li> </ul>

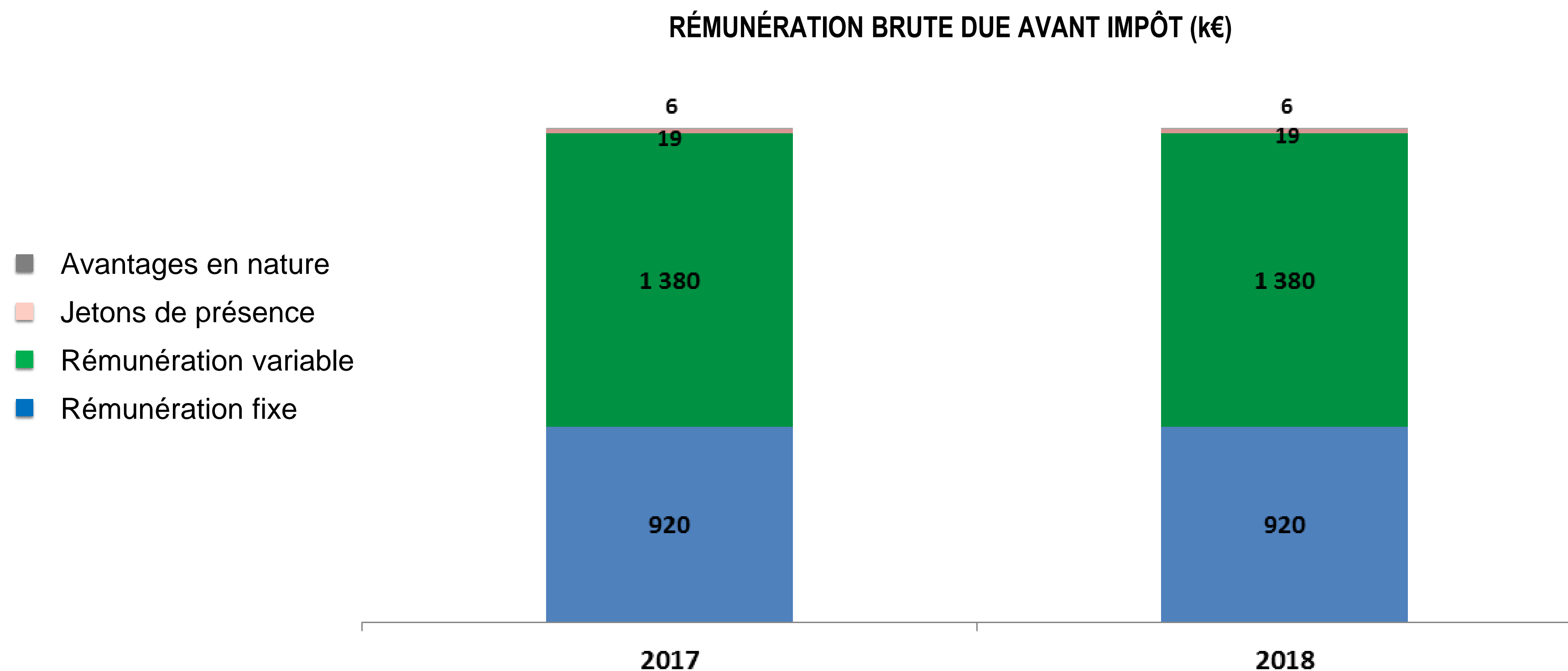
*Si l'objectif est dépassé ou s'il n'est pas atteint, la part variable varie linéairement à l'intérieur d'une fourchette.*

*L'addition des cinq parts variables en tout état de cause ne peut dépasser un plafond global fixé à 150 % de la rémunération fixe.*

*Depuis 2017, dans le cas où aucune des primes P2, P3, P4 n'est due, le montant total des primes P1 et P5 ne peut excéder 75% de la rémunération fixe.*

# ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL EN 2018

- ✓ Une rémunération fixe annuelle de 920 k€, stable depuis dix ans
- ✓ Une rémunération variable 2018 qui atteint 222 % de la rémunération fixe, ramenée au plafond de 150 % de la rémunération fixe
- ✓ Une rémunération variable de 1 380 k€ en 2018, égale à 150% de la rémunération fixe, les critères de performance ayant été partiellement atteints ou dépassés
- ✓ Retraite complémentaire : les droits générés en 2018 se montent à 0,92 % du salaire de référence, les critères de performance étant atteints



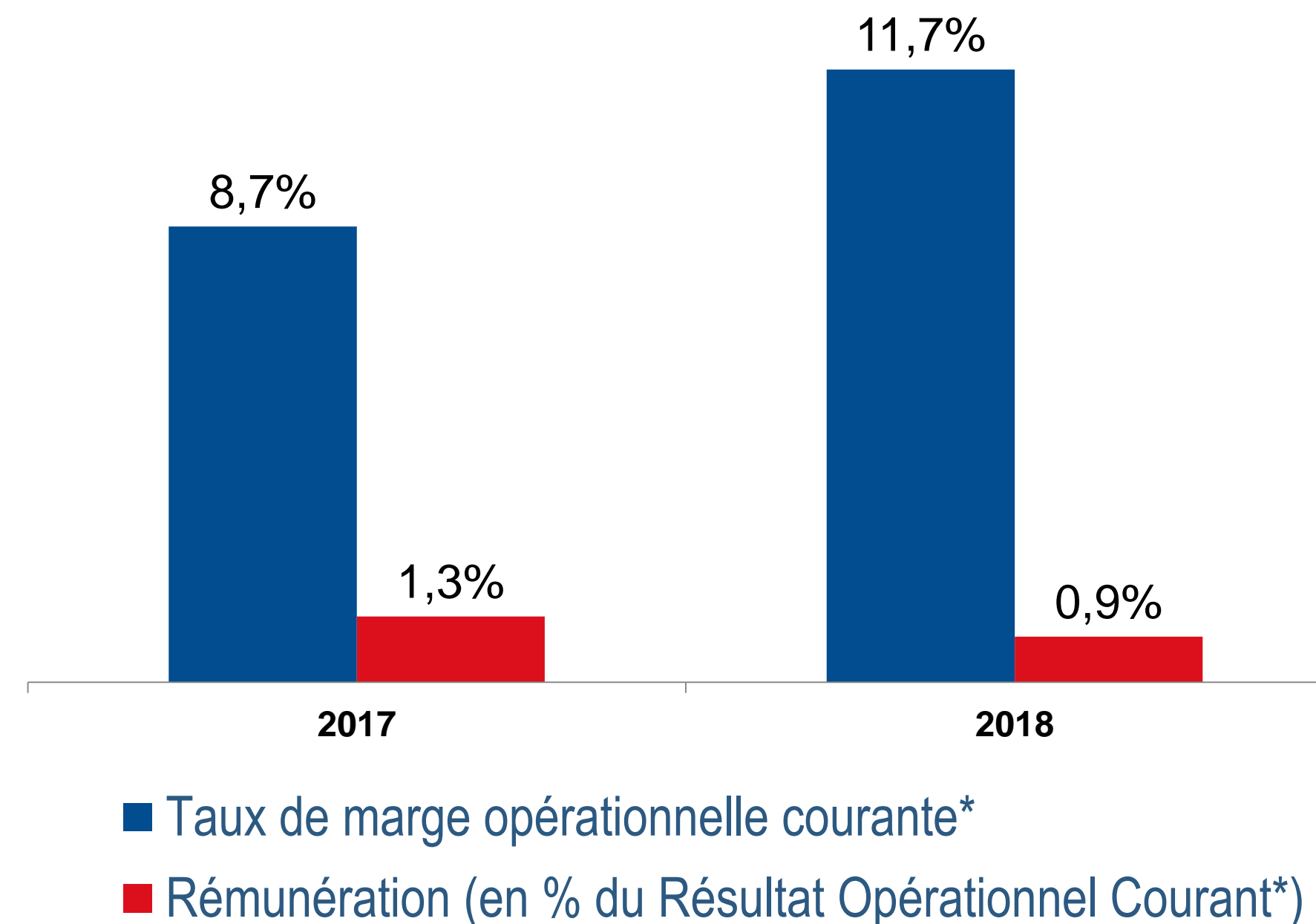


# UNE RÉMUNÉRATION EN LIGNE AVEC LES PERFORMANCES ET LA VALEUR CRÉÉE

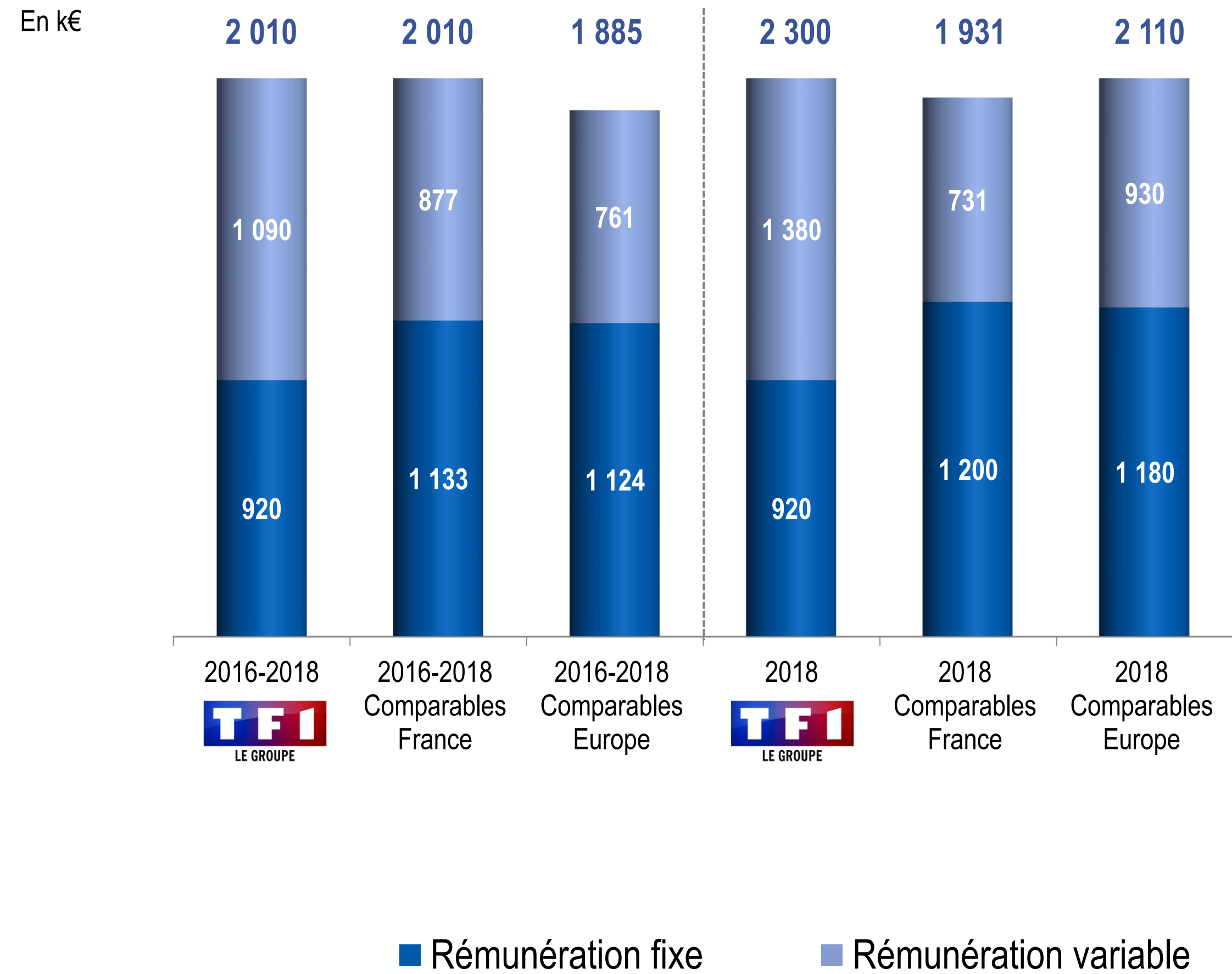
## Prise en compte des éléments suivants :

- ✓ Les performances de l'entreprise dans un contexte économique, réglementaire et concurrentiel complexe
- ✓ La poursuite de la transformation du *core business* et le développement dans la production et le digital

Évolution du **taux de marge opérationnelle courante\*** et de la **rémunération** (en % du Résultat Opérationnel Courant\*)



# UNE RÉMUNÉRATION EN LIGNE AVEC CELLE DES DIRIGEANTS DES GROUPES MÉDIA FRANÇAIS ET EUROPÉENS

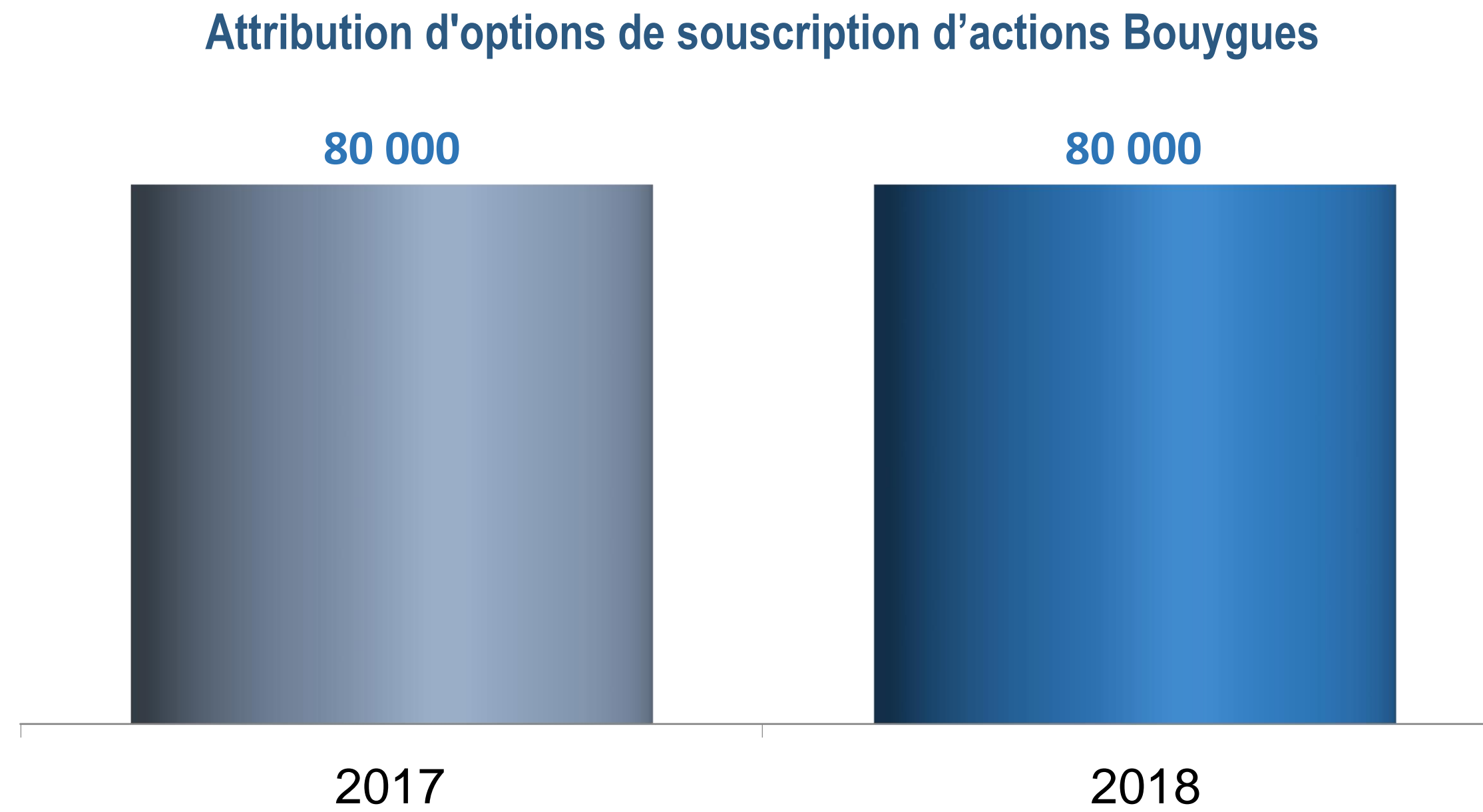


## Périmètres de comparaison :

- Les comparables France sont M6 et Vivendi
- Les comparables Europe sont ITV et Pro7, Mediaset et Mediaset España

# ÉVOLUTION DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION

- ✓ Gilles Péliçon n'a pas bénéficié d'options de souscription d'actions TF1 en 2018
- ✓ Gilles Péliçon a bénéficié d'options de souscription d'actions Bouygues en 2018



# PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL EN 2019

- ✓ Une rémunération fixe stable
- ✓ Les critères qualitatifs relatifs à la part variable restent identiques ; les critères quantitatifs d'attribution sont modifiés
- ✓ La rémunération variable théorique maximale a été ramenée à 200 % de la rémunération fixe totale si la performance est supérieure à l'objectif, contre 250 % auparavant
- ✓ La part variable reste plafonnée à 150 % de la rémunération fixe
- ✓ Attribution d'une retraite additive sous conditions de performance inchangées par rapport à 2018

# DÉTAIL DES COMPOSANTES DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE 2019

P1	<b>Évolution, par rapport au plan, du cash-flow libre<sup>1</sup> du groupe Bouygues</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 40 % de la rémunération fixe si l'objectif est atteint</li></ul>
P2	<b>Évolution, par rapport au plan, de la marge opérationnelle courante de TF1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 35 % de la rémunération fixe si l'objectif est atteint</li></ul>
P3	<b>Évolution, par rapport au plan, du résultat net consolidé du groupe TF1, hors éléments exceptionnels</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 35 % de la rémunération fixe si l'objectif est atteint</li></ul>
P4	<b>Critères qualitatifs (dont critères RSE)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 40 % de la rémunération fixe si l'objectif est atteint</li></ul>

*Si l'objectif est dépassé ou s'il n'est pas atteint, la part variable varie linéairement à l'intérieur d'une fourchette.*

*L'addition des quatre parts variables en tout état de cause ne peut dépasser un plafond global fixé à 150 % de la rémunération fixe.*

***Dans le cas où aucune des primes P2 et P3 n'est due, le montant total des primes P1 et P4 ne peut excéder 75% de la rémunération fixe.***

1. Cash-flow libre après variation du BFR d'exploitation et du BFR lié aux immobilisations d'exploitation

# SOMMAIRE

- OUVERTURE DE LA SEANCE
- COMPOSITION DU BUREAU
- LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION – ORDRE DU JOUR
- PRÉSENTATION
- RAPPORT DU COMITE DES RÉMUNÉRATIONS
- **INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- QUESTIONS / RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS

## Pour la partie ordinaire de l'Assemblée Générale

- Rapport sur les comptes annuels (1<sup>ère</sup> résolution)
- Rapport sur les comptes consolidés (2<sup>ème</sup> résolution)
- Rapport sur les conventions et engagements réglementés (3<sup>ème</sup> résolution)

## Pour la partie extraordinaire de l'Assemblée Générale

- Rapport sur la réduction du capital (15<sup>ème</sup> résolution)
- Rapport sur l'émission d'actions et de valeurs mobilières (16<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup>, 21<sup>ème</sup>, 22<sup>ème</sup>, 23<sup>ème</sup> et 24<sup>ème</sup> résolution)
- Rapport à l'émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise (25<sup>ème</sup> résolution)
- Rapport sur l'attribution d'options de souscription ou d'achats d'actions (26<sup>ème</sup> résolution)
- Rapport sur l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (27<sup>ème</sup> résolution)

# Rapport sur les comptes annuels 1/2

## Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

Nous avons estimé comme points clés de l'audit :

- Les recettes publicitaires liées à l'antenne
- Les programmes, droits de diffusion et droits audiovisuels
- L'évaluation des titres de participation

Notre rapport décrit pour chacun des risques identifiés, les réponses que nous avons apportées dans nos contrôles face à ces risques.



## Vérfications du rapport de gestion et autres documents adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons l'exactitude et la sincérité des informations fournies en application du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.

# Rapport sur les comptes consolidés 1/2

## ■ Opinion

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation.

## ■ Justification des appréciations - Points clés de l'audit

Nous avons estimé comme points clés de l'audit :

Les recettes publicitaires liées à l'antenne

Les programmes, droits de diffusion et droits audiovisuels

L'acquisition du Groupe Au Féminin

Notre rapport décrit pour chacun des risques identifiés, les réponses que nous avons apportées dans nos contrôles face à ces risques.

# Rapport sur les comptes consolidés 2/2

## ■ Vérifications des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion et autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

# Rapport sur les conventions et engagements règlementés 1/2

## ■ **Objet**

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

## ■ **Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale**

### ■ **Autorisés par votre Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé**

Convention de services communs avec la société Bouygues

Convention relative au complément de retraite consenti au Président-Directeur Général

Convention de prestations de services (Open Innovation)

Mise à disposition de bureaux par le GIE « 32 avenue Hoche »

Utilisation des avions détenus ou loués par la société Airby

# Rapport sur les conventions et engagements règlementés 2/2

## ■ Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

### *1. Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

- Engagements de retraite à prestations définies en faveur du dirigeant
- Convention de refacturation par la société Bouygues des cotisations retraites relatives au dirigeant de TF1
- Conventions de services communs avec la société Bouygues
- Mise à disposition de bureaux par le GIE « 32 avenue Hoche »
- Bail commercial avec Aphélie SNC
- Bail commercial avec Firélie SAS

### *2. Sans exécution au cours de l'exercice écoulé*

- Convention des prestations de services (Open Innovation)
- Utilisation des avions détenus par la société Airby

# Rapports présentés pour la partie de l'Assemblée Générale

## ■ Rapports sur les délégations au Conseil d'Administration relatives à :

- La réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues (15<sup>ème</sup> résolution).
- L'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (16<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup>, 21<sup>ème</sup>, 22<sup>ème</sup>, 23<sup>ème</sup>, et 24<sup>ème</sup> résolution).
- L'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société réservée aux adhérents d'un Plan Epargne Entreprise (25<sup>ème</sup> résolution).
- L'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions (26<sup>ème</sup> résolution).
- L'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (27<sup>ème</sup> résolution).

## ■ Conclusion

- Nos diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités de ces opérations décrites dans le rapport du Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.
- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration portant sur ces opérations.

# SOMMAIRE

- OUVERTURE DE LA SEANCE
- COMPOSITION DU BUREAU
- LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION – ORDRE DU JOUR
- PRÉSENTATION
- RAPPORT DU COMITE DES RÉMUNÉRATIONS
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- **QUESTIONS / RÉPONSES**
- VOTE DES RÉOLUTIONS

# SOMMAIRE

- OUVERTURE DE LA SEANCE
- COMPOSITION DU BUREAU
- LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION – ORDRE DU JOUR
- PRÉSENTATION
- RAPPORT DU COMITE DES RÉMUNÉRATIONS
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- QUESTIONS / RÉPONSES
- **VOTE DES RÉOLUTIONS**



## Résolution 1

Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes individuels et les opérations de l'exercice 2018

## Résolution 2

Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes consolidés et les opérations de l'exercice 2018

## Résolution 3

Cette résolution a pour objet d'approuver les conventions et engagements réglementés

## **Résolution 4**

Cette résolution a pour objet d'affecter le résultat de l'exercice 2018 et de fixer le dividende

## Résolution 5

Cette résolution a pour objet d'approuver l'engagement de retraite à prestations définies au bénéfice de Gilles Pélisson, Président Directeur Général

## Résolution 6

Cette résolution a pour objet d'approuver les éléments fixes et variables composant la rémunération et les avantages versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à Gilles Pélisson en raison de son mandat de Président Directeur Général

## **Résolution 7**

Cette résolution a pour objet d'approuver la politique de rémunération applicable à Gilles Pélisson, Président Directeur Général, pour l'année 2019

## Résolution 8

Cette résolution a pour objet d'approuver le renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'Administratrice de Pascaline de Dreuzy

- Administratrice indépendante et membre du comité d'audit
- Présidente du comité des rémunérations



## Résolution 9

Cette résolution a pour objet d'approuver le renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'Administrateur de Gilles Pélisson

- Président-directeur général depuis février 2016

## Résolution 10

Cette résolution a pour objet d'approuver le renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'Administrateur d'Olivier Roussat

- Membre du comité de sélection

## Résolution 11

Cette résolution a pour objet d'approuver la nomination, pour une durée de trois ans, de Marie Pic-Pâris Allavena en qualité d'administratrice

- Administratrice indépendante

## Résolution 12

Cette résolution a pour objet d'approuver le renouvellement pour une durée de six ans, du mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet Mazars.

## Résolution 13

Cette résolution prend acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Thierry Colin à l'issue de la présente Assemblée.

## Résolution 14

Cette résolution autorise le Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans la limite de 10 % du capital social

## Résolution 15

Cette résolution autorise le Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, à réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues dans la limite de 10% du capital social par période de 24 mois

## Résolution 16

Cette résolution a pour objet de déléguer la compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (DPS)



## Résolution 17

Cette résolution a pour objet de déléguer la compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres

## Résolution 18

Cette résolution a pour objet de déléguer la compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public sans DPS

## Résolution 19

Cette résolution a pour objet de déléguer la compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital social par placement privé sans DPS, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès à des actions de la société

## Résolution 20

Cette résolution autorise le Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, à fixer - selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale - le prix d'émission sans DPS, par offre au public ou par placement privé, de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée

## Résolution 21

Cette résolution autorise le Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, à augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans DPS

## Résolution 22

Cette résolution a pour objet de déléguer la compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital social, sans DPS, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société

## Résolution 23

Cette résolution a pour objet de déléguer la compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital social, sans DPS, en vue de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société

## Résolution 24

Cette résolution fixe une limite globale aux autorisations financières



## Résolution 25

Cette résolution a pour objet de déléguer la compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital social, sans DPS, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la Société adhérant à un plan d'épargne d'entreprise

## Résolution 26

Cette résolution autorise le Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois, à consentir à des salariés ou mandataires sociaux de la Société, des options de souscription ou d'achat d'action

## Résolution 27

Cette résolution autorise le Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois, à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre sans DPS, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la Société

## Résolution 28

Cette résolution a pour objet de permettre l'accomplissement des formalités consécutives à la présente Assemblée

# **Prochaine Assemblée Générale des Actionnaires de TF1**

(appelée à approuver les comptes de l'exercice 2019)

Vendredi 17 avril 2020